



## *RAPPORT ANNUEL 2013*

*Présenté par Johanne Bock,  
Directrice générale adjointe - Opérations*

# QUI SOMMES-NOUS ?

La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge est un organisme municipal qui œuvre dans le domaine de la gestion des matières résiduelles et des matières recyclables et ce, depuis plus de 25 ans.

Elle est constituée de trente-cinq (35) villes ou municipalités membres, dont dix (10) dans la MRC des Pays-d'en-Haut, vingt (20) dans la MRC des Laurentides et cinq (5) dans la MRC d'Antoine-Labelle, plus précisément dans la Vallée de la Rouge.

## Les villes et les municipalités membres sont les suivantes :

### MRC des Pays d'en Haut

Estérel, Lac-des-Seize-Iles, Morin-Heights, Piedmont, Sainte-Adèle, Saint-Adolphe d'Howard, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-lac-Masson , Saint-Sauveur et Wentworth-Nord.

### MRC des Laurentides

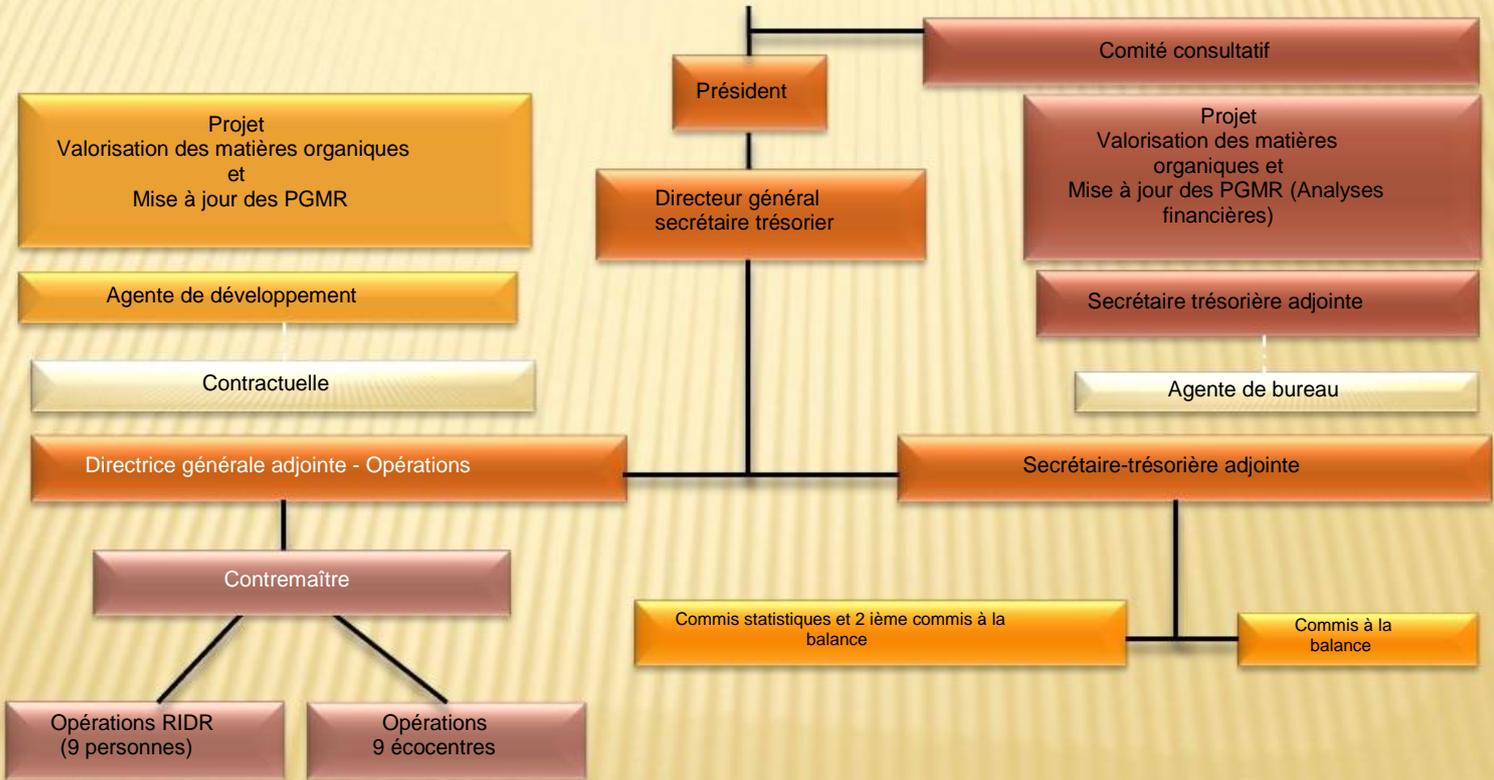
Amherst, Arundel, Barkmere, Brébeuf, La Conception , Huberdeau, Ivry-sur-le-Lac, Labelle, Lac Supérieur, Lac-Tremblant-Nord, La Minerve, Lantier, Montcalm, Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Saint-Faustin-Lac-Carré, Val-David, Val-des-Lacs et Val-Morin.

### MRC d'Antoine-Labelle

L'Ascension, La Macaza, Lac Saguy, Nomingue et Rivière-Rouge.

# LA STRUCTURE

## Conseil d'administration



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est formé de dix-sept (17) élus municipaux, représentant de une à quatre villes ou municipalités membres de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge.

De par son entente intermunicipale, la Régie a la gestion globale des matières résiduelles, la conception, l'implantation, l'organisation, l'exploitation, l'administration et le développement d'un service intermunicipal de gestion des matières résiduelles desservant les populations des municipalités membres.

## Élus municipaux qui siègent sur le conseil d'administration de Janvier à Sept. 2014

M. Gilbert Brassard, président  
M. Jean-Louis Ouellette  
Mme Deborah Bélanger  
Mme Francine A. Bélisle  
M. Georges Décarie  
M. Pierre Payer  
Mme Évelyne Charbonneau  
M. Ronald Provost  
M. Ghislain Schoeb

M. Jean Grégoire  
M. Clément Cardin  
M. Luc Lamond  
M. Michel Lagacé  
M. Réjean Charbonneau

Municipalités de Labelle, La Conception, Amherst et La Minerve;  
Municipalité de L'Ascension;  
Ville de Rivière-Rouge;  
Municipalité de Lac Sagua; y;  
Municipalité de Nominique;  
Municipalité de La Macaza;  
Municipalité d'Arundel, Huberdeau et Montcalm;  
Municipalités de Brébeuf, Val-David, Val-Morin et Saint-Faustin-Lac Carré;  
Municipalités de Ivry-sur-le-Lac, Lac Supérieur et Sainte-Lucie des Laurentides;  
Municipalités de Barkmere, Lac Tremblant-Nord et Mont-Tremblant;  
Municipalité de Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs;  
Municipalités de Lac-des-Seize-Îles et Wentworth Nord;  
Municipalités de St-Sauveur, Sainte-Marguerite du Lac Masson et Estérel;  
Municipalités de Sainte-Adèle, Morin Heights et Saint-Adolphe d'Howard.

## Élus municipaux siégeant sur le conseil d'administration depuis Novembre 2014

M. Gilbert Brassard, président  
M. Jean-Louis Ouellette  
Mme Déborah Bélanger  
Mme Francine A. Bélisle  
M. Georges Décarie  
Mme Céline Beauregard  
Mme Évelyne Charbonneau  
M. Ronald Provost  
M. Jean-François Délisle  
M. Hugh Scott  
M. Clément Cardin  
M. Jacques Gariépy  
M. Guy Drouin  
Mme Danielle St-Laurent  
M. Timothy Watchorn  
M. Jean-Pierre Monette  
M. Réjean Charbonneau

Municipalités de Labelle, La Conception, Amherst et La Minerve;  
Municipalité de L'Ascension;  
Ville de Rivière-Rouge;  
Municipalité de Lac Saguay;  
Municipalité de Nominigue;  
Municipalité de La Macaza;  
Municipalités d'Arundel, Huberdeau et Montcalm;  
Municipalités de Brébeuf et Saint-Faustin-Lac Carré;  
Municipalités d'Ivry-sur-le-Lac, Val-des-Lacs et Lantier;  
Municipalités de Barkmere, Lac Tremblant-Nord et Mont-Tremblant;  
Municipalités de Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs;  
Municipalités de St-Sauveur, Lac-des-Seize-Îles et St-Adolphe-d'Howard;  
Municipalités de Val-Morin, Val-David et Sainte-Agathe-des-Monts;  
Municipalités de Lac Supérieur et Sainte-Lucie des Laurentides;  
Municipalités de Morin-Heights et Wenworth-Nord;  
Municipalités d'Amherst et La Minerve;  
Municipalités de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, L'Estérel et ville de Ste-Adèle.

Les séances du conseil d'administration se tiennent 6 mois par année et elles ont lieu le 2<sup>e</sup> mercredi des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

# LE COMITÉ CONSULTATIF

Le comité consultatif est composé d'élus et de directeurs généraux.

Ils ont la responsabilité de faire des recommandations au Conseil d'administration de la Régie sur les sujets suivants :

- Budget annuel;
- Suivi budgétaire;
- Suivi lors des travaux d'immobilisations;
- Effectuer les mandats confiés par le conseil d'administration;
- Effectuer toutes autres actions qui seraient dans l'intérêt du conseil d'administration.

Les membres du comité consultatif sont les suivants :

M. Gilbert Brassard,  
M. Richard Daveluy  
M. Yvan Genest  
Mme Julie Godard  
Mme Déborah Bélanger  
M. Jean-Louis Ouellette  
M. Clément Cardin  
M. Jean Grégoire (fin nov.)  
M. Michel Lagacé (fin nov.)

Président et maire de Labelle;  
Directeur général de la MRC des Laurentides;  
Directeur général de la MRC des Pays-d'en-Haut;  
Directrice générale de Rivière-Rouge;  
Mairesse de Rivière-Rouge;  
Conseiller de l'Ascension;  
Maire de Piedmont;  
Maire de Lac Tremblant Nord;  
Maire de Saint-Sauveur.

# LE COMITÉ DE VIGILANCE

Le mandat de ce comité est de faire des recommandations à la Régie sur l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures propres à améliorer le fonctionnement des installations et à atténuer ou à supprimer les impacts du lieu actuel et projeté sur le voisinage et l'environnement.

## Les membres du comité de vigilance sont les suivants :

M. Normand Girouard (fin nov.)  
Mme Diane Gargantini (déc.)  
M. Grant MacKenzie  
M. Jean-Louis Ouellette  
M. Pierre Telmosse  
Mme Jackline Williams

Représentant de la Ville de Rivière-Rouge  
Représentante de la Ville de Rivière-Rouge  
Conseil régional de l'environnement des Laurentides;  
Représentant de la RIDR;  
Représentant des citoyens;  
Représentante de la MRC Antoine-Labelle.

## Le calendrier des rencontres 2013:

7 mars, 4 juillet, 6 septembre et 6 décembre

# LES EMPLOYÉS

- La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge emploie huit (8) employés à temps plein, un (1) employé à temps partiel et six (6) employés saisonniers pour effectuer les différentes tâches à son complexe environnemental.

## Les employés sont répartis selon les postes suivants :

### Volet administration

- 1 Directeur général, secrétaire-trésorier;
- 1 Directrice générale adjointe - Opérations;
- 1 Secrétaire-trésorière adjointe;
- 1 Commis aux statistiques;

### Volet Opération

- 1 Contremaître;
- 1 Préposée aux pesées de camions;
- 3 Opérateurs de machinerie lourde;
- 1 Journalier - Écocentre et dépôt de résidus domestiques dangereux ;
- 1 Journalier - Aire de réception des matières recyclables;
- 3 Journaliers - Tri des volumineux et entretien du site.

### Volet projet

- 1 Agente de développement;
- 1 Analyste
- 1 Agente de bureau

# MISSION VISION VALEURS



# POUR UN AVENIR DE QUALITÉ...

## ■ Mission

- Effectuer la gestion globale des matières résiduelles de ses municipalités membres dans le respect des lignes directrices du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

## ■ Vision

- Par ses actions, la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge vise une réduction de 30% de matières enfouies à coûts optimums d'ici 2020.

## ■ Valeurs

- Intégrité, transparence et loyauté envers ses 35 municipalités membres.

# PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2013

## 1 - Administration et gestion

- Plan d'action Faucon : Élaboration du plan d'action 2013 en compagnie de spécialistes et réalisation du "plan d'action goélands";
- Odeurs : Analyse du projet de captage des biogaz et recommandations en prévision du budget pour l'année 2014;
- Bâtiment administratif : Élaboration et présentation d'options relatives au déménagement du bâtiment administratif;
- Projet rétrocaveuse : Préparation des devis et achat;
- Produits de la vente des équipements du centre de tri : Affectation des sommes pour la rénovation de la salle de pause des employés;
- Biomasse : Ajustement des revenus à la tonne de 7,97\$ (de 4,54\$ à 12,49\$ la tonne).

## 2 - Biogaz

- Rencontre avec le député M. Sylvain Pagé afin de présenter la problématique de la non-éligibilité de la Régie à la vente de crédit carbone;

## 3 - Communication

- Envoi des bulletins mensuels aux maires et DG de la MRC des Laurentides sur la qualité des matières reçues des écocentres;
- Envoi des bulletins mensuels aux maires et DG de toutes les municipalités membres sur la qualité des résidus ultimes reçus au site;
- Procès-verbal des séances : Envoi des PV des séances à tous les maires.

## 4 - Formation

- Participation au congrès annuel du 3RMCDQ;
- Formation sur l'organisation de l'agenda et de la planification du temps;
- Formation écocentre: participation à une journée d'information sur la sécurité à l'intérieur des écocentres;
- Planification et animation de ½ journée de formation pour le personnel des écocentres de la MRCDL.

## 5 - Informatique

- Transfert des données informatiques entre la balance et le bureau administratif;
- Implantation du système informatique nécessaire – formation du personnel et ajustement;

## 6- Gestion des plaintes

- Élaboration d'une politique sur la gestion des plaintes;

## 7 - Décret

- Transmission au MDDEFP de la demande de révision du décret. La Régie mandate la firme Génivar.

## 8 - PGMR

- Tenue d'une rencontre avec la MRC d'Antoine-Labelle, la MRC des Laurentides et la MRC des Pays-d'en-Haut dans le but d'établir les paramètres pour la mise à jour des PGMR.

## 9- Projet de valorisation des matières organiques

- Embauche et gestion d'une ressource pour la consolidation des données recueillies et présentation aux différents comités;
  
- Résolution du conseil d'administration qui donne les orientations au projet de valorisation des matières organiques soit : la collecte à trois voies, le traitement par compostage ainsi que l'analyse d'un centre de transfert au sud du territoire avec la possibilité d'un centre de traitement;
  
- Embauche de l'agent de développement
  - ◆ Entente avec la Municipalité régionale de comté des Laurentides;
  - ◆ Planification et organisation du travail en fonction des objectifs;
  - ◆ Organisation budgétaire;
  - ◆ Planification et organisation des ressources humaines touchées par les projets.



# LES PRINCIPAUX APPELS D'OFFRES

## Analyse : piézomètres – eaux pluviales - puits des citoyens

Contrat octroyé à la firme Bio-Service pour un montant de 21 167,71\$

## Fourniture de carburant

Contrat octroyé à Pétrole des Draveurs à un coût de 1.3315\$ le litre;

## Disposition du bardeau

Contrat octroyé à Bellemarre Environnement à un coût de 67,55\$ la tonne;

## Fourniture, levée et transport des conteneurs

Contrat octroyé à Services R.C. Miller pour un montant de 245 318,13\$;

## Rétrocaveuse

Achat d'une rétrocaveuse Caterpillar 430F muni d'un grappin Rotobec au montant de 142 454, 02\$;

## Broyage du bois

Contrat octroyé à Sylviculture et Exploitation Forestière J.M.J. Inc. au montant de 440\$/heure pour le broyage du bois.

# PLAN D'ACTION "DOSSIER GOÉLANDS"



- ◆ Poursuivre le recensement des goélands;
- ◆ Poursuivre l'inventaire des lacs environnants;
- ◆ Ajout de deux (2) sections de toile de recouvrement de 25' x 52' qui porte la superficie totale à 3425 pi<sup>2</sup>;
- ◆ Poursuivre les campagnes d'analyses d'eau dans les lacs et la rivière;
- ◆ Inviter les riverains du lac Marsan pour le dénombrement et les campagnes d'analyses;
- ◆ Analyse pour fabrication et installation de tréteaux sur un des lacs où les dénombrement sont faits ;
- ◆ Chasse à la corneille en période de fermeture du site.



# LE CONTRÔLE DES NUISANCES

## ❖ Toiles de recouvrement



# LE CONTRÔLE DES NUISANCES

## ❖ Toiles de recouvrement



# Cerfs-volants et canon propane

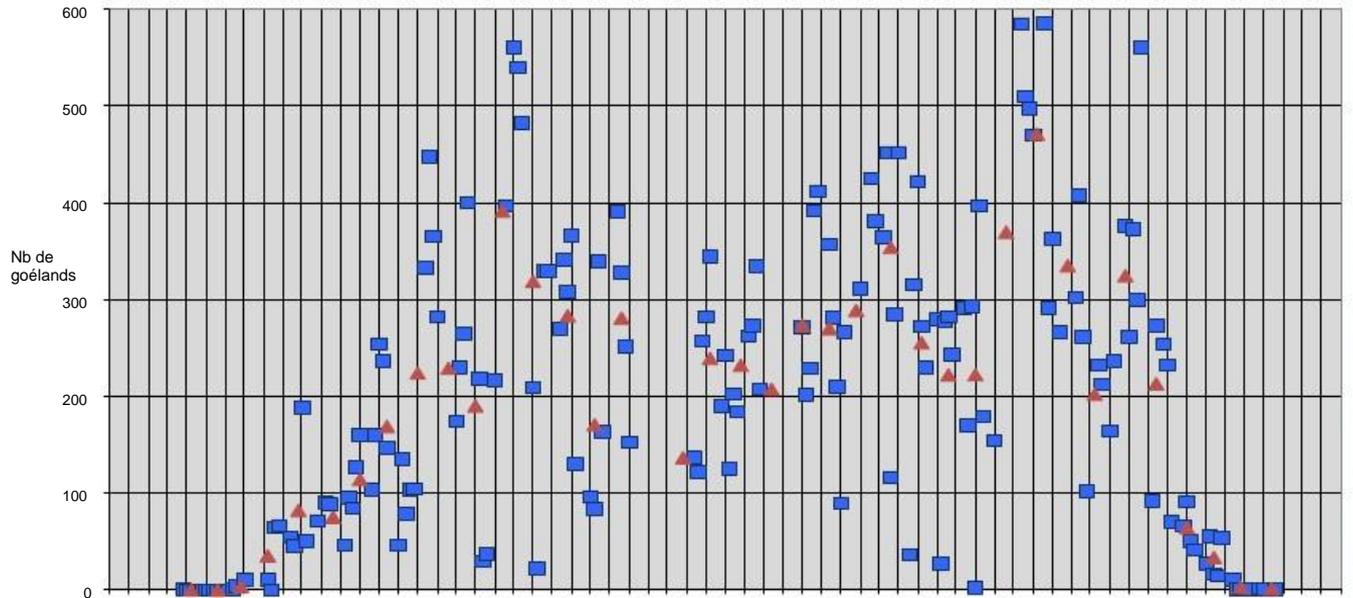
- ⇒ Mise en place de 10 cerfs-volants;
- ⇒ Le faucon/balbuzard (cerf-volant) vole en cercle attaché à un mat de façon menaçante pour ces oiseaux;
- ⇒ Utilisation d'un canon au propane.



# Décompte des goélands

## Moyenne maximum hebdomadaire

2013



20 févr. 201325 févr. 20132 mars 20137 mars 201312 mars 201317 mars 201322 mars 201327 mars 201331 avr. 20136 avr. 201311 avr. 201316 avr. 201321 avr. 201326 avr. 20131 mai 20136 mai 201311 mai 201316 mai 201321 mai 201326 mai 201331 mai 20135 juin 201310 juin 201315 juin 201320 juin 201325 juin 201330 juin 20135 juil. 201310 juil. 201315 juil. 201320 juil. 201325 juil. 201330 juil. 20134 août 20139 août 201314 août 201319 août 201324 août 201329 août 201331 sept. 20133 sept. 20138 sept. 201313 sept. 201318 sept. 201323 sept. 201328 sept. 20133 oct. 20138 oct. 201313 oct. 201318 oct. 201323 oct. 201328 oct. 20132 nov. 20137 nov. 201312 nov. 201317 nov. 201322 nov. 201327 nov. 20132 déc. 20137 déc. 201312 déc. 201317 déc. 201322 déc. 201327 déc. 20131 janv. 20146 janv. 2014

■ Max par jour Moyenne Max hebdo  
 Jour

# CAPTAGE ET DESTRUCTION DES BIOGAZ

## Lieu d'Enfouissement Sanitaire (LES)

- Le montant net de royauté s'élève à 57 457\$.
- La quantité totale réelle de GES détruite par l'opération du système de captage et destruction du biogaz au cours de l'année 2013 s'élève à 13 719 tonnes CO<sub>2</sub>.



# LE LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

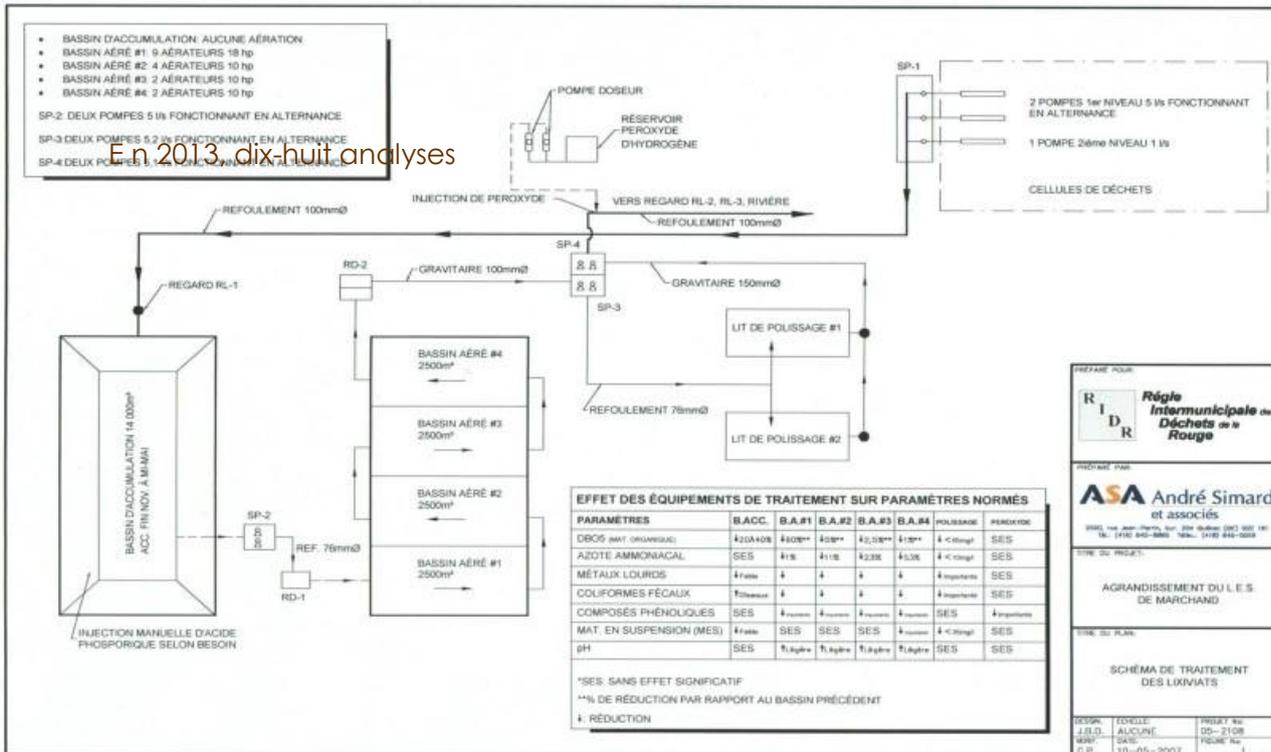
Le 2 juin 2006, la Régie obtenait son certificat d'autorisation pour l'établissement et l'exploitation d'un lieu d'enfouissement technique.



# Traitement des lixiviats et autres analyses

- BASSIN D'ACCUMULATION: AUCUNE AÉRATION
  - BASSIN AÉRÉ #1: 9 AÉRATEURS 18 hp
  - BASSIN AÉRÉ #2: 4 AÉRATEURS 10 hp
  - BASSIN AÉRÉ #3: 2 AÉRATEURS 10 hp
  - BASSIN AÉRÉ #4: 2 AÉRATEURS 10 hp
- SP-2: DEUX POMPES 5 1/2 EN FONCTIONNANT EN ALTERNANCE  
 SP-3: DEUX POMPES 5 1/2 EN FONCTIONNANT EN ALTERNANCE  
 SP-4: DEUX POMPES 5 1/2 EN FONCTIONNANT EN ALTERNANCE

En 2013, dix-huit analyses



En 2013, après une analyse exhaustive des performances de notre système de traitement des lixiviats, les conclusions sont très positives. Notre station de traitement des eaux de lixiviation est performante et n'exige aucune modification ou ajouts majeurs à ce jour.



## Niveau d'utilisation du LET

Depuis 2006, le lieu d'enfouissement technique a reçu au total 216 821 tonnes sur une période de  $\pm$  90 mois, ce qui représente un taux d'enfouissement de 2 409 tonnes/mois ou  $\pm$  28 900 tonnes/année. Également, 71 611 tonnes de sols de recouvrement ont été utilisées.

Le volume total occupé par les matières résiduelles et le recouvrement journalier dans les cellules 1 à 4 entre l'ouverture du LET jusqu'au 31 décembre 2013 est d'environ 288 861 m<sup>3</sup>. La capacité exploitable d'enfouissement des cellules construites est de 500 000m<sup>3</sup> incluant matières résiduelles et sols de recouvrement.

Le LET est actif depuis 7.5 années et sa durée de vie active totale des quatre premières cellules d'enfouissement serait d'environ 12,3 ans. (Source : WPS Canada Inc.)

En 2013, la Régie mandate la firme Génivar pour la mise à jour du décret.

# ENFOUISSEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ENFOUISSEMENT JANVIER À DÉCEMBRE 2013			ENFOUISSEMENT JANVIER À DÉCEMBRE 2012		
	MUNICIPALITÉS ET N.C.	ICI - CRD CITOYENS		MUNICIPALITÉS ET N.C.	ICI - CRD CITOYENS
MRC ANTOINE LABELLE	3102,426	1198,214	MRC ANTOINE-LABELLE	3093,39	1450,50
MRC DES LAURENTIDES	15476,500	555,873	MRC DES LAURENTIDES	15400,82	777,32
MRC DES PAYS D' EN HAUT	13578,079	0,086	MRC DES PAYS D'EN HAUT	7014,26	6,170
		0,000	DÉPÔT TREMBLANT ET STE-AGATHE		558,41
		1663,158	ÉCOCENTRES		934,91
ÉCOCENTRES		26,180	OBNL RIVIÈRE-ROUGE		20,37
OBNL RIVIÈRE-ROUGE		0,000	OBNL NOMININGUE		4,22
OBNL NOMININGUE		2,973	OBNL TREMBLANT ET LABELLE		
OBNL TREMBLANT ET LABELLE		-99,29	VALORISATION MATIÈRES ÉCOCENTRES		
VALORISATION MATIÈRES					-184,55
	32177,005	3347,188		25508,47	3561,350
ENFOUISSEMENT 2013		35524,193	ENFOUISSEMENT 2012		29069,820
RÉCUP. RDD - MATÉRIAUX SECS - PNEUS - MATÉLAS - INFORMATIQUE - RÉSIDUS VERTS- RECYCLAGE CITOYENS			RÉCUP. RDD - MATÉRIAUX SECS - PNEUS - MATÉLAS - INFORMATIQUE - RÉSIDUS VERTS- RECYCLAGE CITOYENS		
MRC ANTOINE-LABELLE	818,3		MRC ANTOINE-LABELLE	1213,47	
MRC DES LAURENTIDES	563,488		MRC DES LAURENTIDES	807,92	
MRC DES PAYS D'EN HAUT	53,300		DÉPÔT TREMBLANT ET STE-AGATHE	1588,80	
ÉCOCENTRES	3238,471		ÉCOCENTRES	1278,58	
TOTAL RÉCUPÉRATION	4673,539		TOTAL RÉCUPÉRATION	4885,86	
VOLUMINEUX			VOLUMINEUX		
MRC ANTOINE-LABELLE	355,740		MRC ANTOINE-LABELLE	358,74	
MRC DES LAURENTIDES	438,876		MRC DES LAURENTIDES	564,81	
MRC DES PAYS D'EN HAUT	583,216		MRC DES PAYS D'EN HAUT	258,22	
SOUS-TOTAL VOLUMINEUX	1377,832		SOUS-TOTAL VOLUMINEUX	1181,77	
VALORISATION VOLUMINEUX	349,600		VALORISATION VOLUMINEUX	394,00	
TOTAL ENFOUISSEMENT VOLUMINEUX	1727,432		TOTAL ENFOUISSEMENT VOLUMINEUX	1575,77	
ENFOUISSEMENT DÉCHETS - VOLUMINEUX - ICI ET CRD :		36 552,43	ENFOUISSEMENT DÉCHETS - VOLUMINEUX - ICI ET CRD :		29857,59
RÉCUPÉRATION MS-RDD-PNEUS-VOLUMINEUX:		5023,14	RÉCUPÉRATION MS - RDD- PNEUS - VOLUMINEUX		5279,86
TOTAL RECOUVREMENT SABLE		10087,240	TOTAL RECOUVREMENT SABLE		6609,64
% RECOUVREMENT SABLE		27,60%	%RECOUVREMENT SABLE		22,14%
% DE RÉCUPÉRATION SUR ENFOUISSEMENT:		13,74%	% DE RÉCUPÉRATION SUR ENFOUISSEMENT		17,68%

# DÉVELOPPEMENT DES MATIÈRES

<u>Plastique</u>	Début de la valorisation du plastique – Trois chargements ont été envoyés chez Tricentris;
<u>Matelas</u>	Développement d'une meilleure méthode de chargement des matelas pour leur expédition vers le recycleur en terme de sécurité et d'efficacité;
<u>Carton</u>	Développement avec un ICI pour la valorisation du carton.
<u>Pneus</u>	Mise en place d'un projet pilote pour la valorisation des pneus à l'intérieur des écocentres;
<u>Logiciel Écocentres</u>	Implantation et mise à jour des logiciels pour les neufs écocentres permettant la gestion des visites et des matières;

# ACTION – RÉCUPÉRATION-VALORISATION RIDR ET ÉCOCENTRES

## Des chiffres qui parlent :

### Matériaux secs :

Bardeau:	1880 tonnes de bardeau expédiées pour revalorisation;
Bois:	2049,87 tonnes valorisées;
Gypse:	76 tonnes de gypse expédiées pour valorisation;
Métal:	488 tonnes de métal récupérées;

### Autres :

Les Tics:	198.29 tonnes d'appareils électroniques et informatiques valorisées;
Matelas :	163.54 tonnes de matelas expédiées chez Recyc-Matelas pour 6482 unités;
Bonbonnes de propane:	3280 bouteilles de propane récupérées
Pneus:	11 045 pneus expédiés pour valorisation

# BUDGET 2013

## Budget

Les prévisions budgétaires pour l'année 2013 ont été établies à 4 774 062\$.  
L'année s'est terminée par un surplus des revenus sur les dépenses de l'ordre de 585 050,00\$.

De ce montant, la somme de 458 156,00\$ est affectée à différents projets:

➤ Recouvrement du LES :	200 000,00\$
➤ Projet des matières organiques :	100 000,00\$
➤ Nettoyage des bassins :	5 000,00\$
➤ Mise à jour du biosor :	40 000,00\$
➤ Mise à jour du PGMR conjoint:	63 156,00\$
➤ Distribution de la royauté des biogaz :	50 000,00\$

# LE PATRIMOINE FIDUCIAIRE

La convention de fiducie est intervenue en 2005 entre la Régie et Desjardins Fiducie Inc.

- ⇒ Le volume des matières résiduelles ainsi que les sols de recouvrement enfouis de novembre 2012 à décembre 2013 est de 59 557 m<sup>3</sup> ;
- ⇒ La contribution a été fixée à 4,45\$ par mètre cube de janvier 2011 au 31 décembre 2015;
- ⇒ Le patrimoine fiduciaire, depuis le début des opérations s'élève à 821 311,30\$ en date du 31 décembre 2013.

# LES ÉCOCENTRES



# 10 ÉCOCENTRES = 10 FOIS PLUS VERT

Dix écocentres sont sous la responsabilité de la Régie dont neuf sont situés dans la MRC des Laurentides. L'année 2013 a été la première année de pleine opération.

Les écocentres sont situés à des endroits stratégiques afin d'en faciliter l'accès aux citoyens.

Amherst  
Lantier  
Val-des-Lacs

Huberdeau  
Mont-Tremblant  
La Minerve

Lac Supérieur  
Sainte-Agathe-des-Monts  
Sainte-Lucie des Laurentides

Et la RIDR



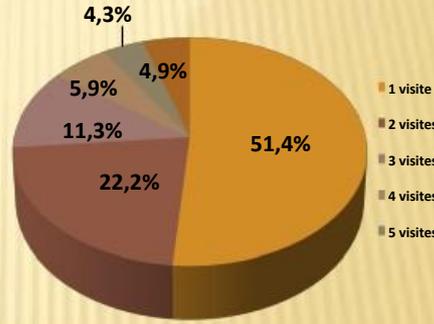
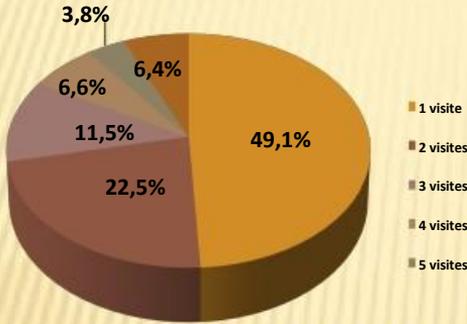
EN 2013, C'EST  
L'ÉQUIVALENT DE  
4850 TONNES DE  
MATÉRIAUX QUI ONT  
ÉTÉ APPORTÉS AUX  
ÉCOCENTRES

L'implantation et la  
mise à jour d'un  
logiciel de données  
a été incorporée en  
mai 2013 afin de  
faciliter la gestion.

M. Gilbert Brassard, président de la Régie

## SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

## MONT-TREMBLANT



En 2013, plus de 9000 visites ont été effectuées à l'écocentre de Mont-Tremblant et plus de 13 000 visites à l'écocentre de Sainte-Agathe-des-Monts. Un total de ± 30 000 visites pour tous les écocentres de la MRC des Laurentides..

NOMBRE DE VISITES

# FRÉQUENCE DES VISITES PAR ADRESSE EN %

# PUBLICITÉS ET AVIS PUBLIC

# Journée "Porte Ouverte" de la Régie

## Journée "Porte Ouverte"

Quand : Samedi le 11 mai 2013 - De 8h30 à midi

2 visites guidées - Départ à 9h30 et à 10h30

**Venez chercher votre compost...c'est gratuit !**

Quantités limitées par résidence : une remorque de 4' X 8' maximum...apportez vos sacs  
(jusqu'à épuisement des stocks)

Note : Le compost est non certifié. Il est fait à partir  
de résidus verts.  
La Régie se dégage de toutes responsabilités. Merci !

### BIENVENUE À TOUS LES CITOYENS DE :

L'Ascension, La Macaza, Lac Sagouay,  
Nomingue, Rivière-Rouge,  
la MRC des Laurentides et  
la MRC des Pays-d'en-Haut !

**Les visites se font à pied.  
Chaussez-vous adéquatement !**

Gilbert Brassard,  
Président  
parlons  
environnement.com

## Porte ouverte du 11 mai 2013

- Quarante-deux citoyens des municipalités membres ont participé à la “Journée Porte Ouverte” dont 8 ont pris part à la visite guidée;
- Plus de 42 tonnes de compost ont été distribuées gratuitement;
- ❖ Sondage parmi les participants
  - Plus de 79% font du compostage domestique;
  - Plus de 36 % ont entendu parler du projet sur les matières organiques;
  - Plus de 61% ont fréquenté le site de 1 à 5 fois en 2013.

## Orientations importantes qui traceront la voie pour l'avenir

- **Rivière-Rouge, le 8 octobre 2013** - Lors de la dernière séance du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) tenue le 18 septembre dernier, les élus adoptent trois grandes orientations écologiques relatives au traitement des matières résiduelles. Ces orientations sont essentielles à l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, représentant en quelque sorte les attentes du gouvernement envers les MRC.
- **Tri des matières à la source par les citoyens**
- La première orientation consiste au tri des ordures, matières recyclables, résidus domestiques et de jardin qui devra être fait directement à la maison par les citoyens, l'objectif étant d'assurer une meilleure qualité du produit fini tout en limitant les coûts liés à cette opération. De plus, cette étape responsabilise davantage les citoyens envers les déchets qu'ils génèrent.
- **On adhère au concept du compostage ou Bannissons l'enfouissement des matières organiques!**
- Une deuxième orientation a été adoptée à l'effet de confirmer le compostage comme recyclage et valorisation des matières organiques générées sur notre territoire. En effet, le gouvernement souhaite bannir l'enfouissement des matières organiques dans un horizon de 10 ans, et de ce fait, il favorise l'implantation d'infrastructures pour le traitement par compostage ou par biométhanisation de ces matières. La politique prévoit notamment l'objectif de recycler 60 % des matières organiques résidentielles d'ici 2015.
- **Réduction des frais reliés au transport**
- Considérant que les coûts relatifs au transport des matières résiduelles en provenance de la ville et des municipalités plus au sud sont plutôt importants puisqu'actuellement, ces matières sont conduites au site de Rivière-Rouge, les élus ont donc convenu par résolution d'acheminer ces matières vers un centre de transfert situé au sud du territoire. En plus de réduire considérablement les coûts liés au transport, la RIDR est sensible aux conséquences du gaz à effet de serre propagé dans notre atmosphère. L'emplacement du site de traitement sera déterminé au cours de la prochaine année.  
Le comité technique sera piloté par madame Rose-Marie Schneeberger de la RIDR à laquelle se joindra une équipe d'experts en environnement et de gestionnaires provenant des différentes régions du territoire, lesquels seront mis à contribution au cours des 14 prochains mois afin de documenter et de présenter au conseil d'administration de la RIDR, d'ici la fin de l'année 2014, les meilleures options possibles relativement au projet. Ces options porteront notamment sur les alternatives disponibles quant aux modalités de collecte et de transport, aux techniques de compostage à privilégier, à l'utilisation du compost généré suite au traitement des matières organiques recueillies et aux différents modèles d'affaires disponibles.  
Notons que d'autres MRC ont déjà mis en place des programmes de collecte et de traitement des matières organiques et dans tous les cas, les citoyens et les instances municipales se disent entièrement satisfaits de ces interventions proactives, respectueuses de l'environnement. Bientôt, nous pourrions bénéficier d'un tel service et nous aurons toutes les raisons d'en être fiers.
- **La RIDR**
- La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge vise non seulement à dépasser les normes environnementales en vigueur, mais à créer des précédents qui traceront la voie pour l'avenir. Que ce soit en termes de recyclage de matières, de valorisation des résidus, la RIDR établit des standards élevés pour chacune de ses unités d'exploitation et suit de près leur démarche visant à atteindre les objectifs fixés



## AVIS PUBLIC

### APPEL D'OFFRES S2013-300 INVITATION À SOUMISSIONNER FOURNITURE, LEVÉE ET TRANSPORT DE CONTENEURS

La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge vous invite à soumissionner pour la fourniture, la levée et le transport de conteneurs.

Le mandat, pour une période maximale de 2 ans et demie soit : du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 31 décembre 2014 inclusivement, avec une année d'option soit jusqu'au 31 décembre 2015, consiste à fournir aux onze (11) endroits identifiés la quantité de conteneurs en acier de type «roll-off» indiqués selon la période mentionnée et à effectuer sur appel les levées des conteneurs. À titre d'information seulement, il y aura un total approximatif de six cent quatre-vingt-quatre (684) levées de conteneurs de quarante (40) verges et quatre vingt une (81) levées de conteneurs de vingt (20) verges. La RIDR ne donne aucune garantie en ce qui concerne le nombre de levée. À cet effet, le soumissionnaire ne pourra pour aucune considération, en tenir responsable la RIDR.

À titre indicatif, le nombre de levées inscrit est basé sur des minimums atteints en 2012 et basé sur des ratios 2012.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles uniquement par le Système électronique d'appel d'offres (SE@O) au [www.seao.ca](http://www.seao.ca) sous la rubrique Approvisionnements (biens).

Les soumissions doivent être reçues au bureau de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge situé au 688, chemin du Parc industriel, C.P. 4669, à Rivière Rouge, province de Québec, J0T 1T0, dans une enveloppe scellée intitulée « Soumission n° S2013-300 : Fourniture et levée de conteneurs » avant 10h00, le 7 mai 2013.

La Régie Intermunicipale des déchets de la Rouge se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, d'accepter une soumission en tout ou en partie, ni d'encourir aucune obligation, ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires et ne sera aucunement responsable des frais ou pertes que pourraient subir les soumissionnaires.

Donnée à Rivière-Rouge ce 22<sup>ième</sup> jour du mois d'avril de l'an deux mille treize.

Marc Forget  
Directeur général et secrétaire-trésorier.



## AVIS PUBLIC

DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE NEUVE  
JOHN DEERE 2013 - MODÈLE 410-K OU L'ÉQUIVALENT

**Avec mât extensible, 4 roues motrices et grappin Rotobec.**

La Régie intermunicipale des déchets de la Rouge demande des soumissions scellées pour la fourniture et la livraison D'UNE RÉTROCAVEUSE NEUVE.  
Tout renseignement concernant le présent appel d'offres pourra être obtenu de M. Marc Forget, directeur général, par courriel à l'adresse [ridr@bellnet.ca](mailto:ridr@bellnet.ca)

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement payable à l'ordre de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge pour un montant de cinq pour cent (5%) du montant total de la soumission incluant les taxes, lequel cautionnement de soumission doit être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. Seules les soumissions présentées sur les formulaires de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge seront acceptées.

Les soumissions dûment complétées et signées seront reçues au bureau administratif de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge dans des enveloppes scellées portant l'inscription « FOURNITURE DE RÉTROCAVEUSE jusqu'à 13H30 heures, heure du Québec, le 3 juillet 2013 pour être ouvertes publiquement par le directeur général ou ses substituts, le 3 juillet 2013 à 13h35 au bureau de la Régie à l'adresse suivante :

Régie intermunicipale des déchets de la Rouge  
688, Chemin du Parc Industriel, Rivière-Rouge Qc J0T 1T0

## SERVICE GRATUIT AUX INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS !

Toutes les industries, tous les commerces et toutes les institutions (ICI) de la MRC des Laurentides, de la MRC des Pays d'en Haut, et des cinq municipalités de la Rouge soient : Rivière-Rouge, La Macaza, Lac Saguay, Nominingue et L'Ascension peuvent venir porter leurs appareils électroniques et informatiques ainsi que leurs lampes fluocompactes à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (site d'enfouissement technique), le tout sans frais.

Ces appareils sont recyclés convenablement et vous contribuerez ainsi à réduire cette source de déchets extrêmement polluante.



Prenez rendez-vous avec la Régie en composant  
le : 819-275-3205

Le site d'enfouissement technique est ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 17h.

Veuillez prendre note des nouveaux tarifs qui seront en vigueur le 1er janvier 2013.

<u>Enfouissement des déchets domestiques</u>	:	113.30\$ la tonne métrique
(redevances exigibles au Min. de l'Environnement)	:	* 20.69\$ la tonne métrique
<u>Enfouissement des déchets mixtes</u>		
(si aucun tri à la source)	:	154.50\$ la tonne métrique
(redevances exigibles au Min. de l'Environnement)	:	*20,69\$ la tonne métrique
<u>Matériaux secs (bois-branches –métal- bardeaux – gypse – agrégats</u>	:	82,40\$ la tonne métrique
<u>Résidus domestiques dangereux</u>	:	Aucun frais pour le citoyen
<u>Pneus de 48 pouces et moins sans jantes</u>	:	Aucun frais pour le citoyen
<u>Tous les appareils contenant du fréon (halo-carbures)</u>	:	Aucun frais pour le citoyen
<u>Matelas-appareils électroniques-résidus verts et matériels informatiques</u>	:	Aucun frais pour le citoyen
<u>Recyclables : papier, carton, plastiques, verre</u>	:	Aucun frais pour le citoyen

# SUBVENTION ET COMPENSATION

Fonds municipal vert	18 749,00\$
----------------------	-------------

---

Approbation d'une demande de financement relativement au projet de l'Étude des inventaires des matières résiduelles et la gestion des matières organiques de la RIDR .

ARPE	42 000,00\$
------	-------------

---

L'Association pour le Recyclage des Produits Électroniques a versé une compensation de 42 000,00\$ à la Régie dans le cadre de la récupération des produits électroniques et informatiques.